

RENVOI AU COMITÉ

L'honorable M. King propose le renvoi du bill au comité permanent des transports et communications.

La motion est adoptée.

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

DEUXIÈME LECTURE

L'honorable Norman P. Lambert propose la 2^e lecture du bill H, intitulé: loi concernant l'Association Dominion des comptables incorporés.

—Quelques mots d'explication au sujet du projet de loi. Il vise tout simplement à modifier le nom de l'Association Dominion des comptables incorporés, constituée en société en 1902. Lors de la réunion annuelle tenue en août dernier, on a résolu de demander que la loi soit modifiée de façon à substituer au nom actuel celui de L'Institut canadien des comptables agréés. Demande raisonnable, qui ne modifie en rien ni les droits ni les privilèges d'ordre juridique dont jouit l'association en vertu de la loi.

D'après les notes explicatives qui figurent à la fin du projet de loi, l'association désire modifier son nom afin de faciliter ses relations avec les organisations internationales de comptables. Quant aux autres raisons qui pourraient motiver le changement, les sénateurs auront l'occasion de se renseigner à ce sujet au comité si le projet de loi franchit l'étape de la deuxième lecture.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

RENVOI AU COMITÉ

L'honorable M. Lambert propose le renvoi du projet de loi au comité permanent des bills privés.

La motion est adoptée.

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue le jeudi 8 février, sur la motion de l'honorable M. Stambaugh tendant à voter une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable M. Grant: L'article de l'ordre du jour appelant la suite du débat est inscrit en mon nom. Cependant, comme je ne suis pas en mesure de prendre la parole ce soir, je demande qu'il soit réservé jusqu'à demain.

L'honorable M. Burchill: Honorables sénateurs, j'ai quelques observations à formuler et, si le Sénat le veut bien, je prendrai la parole dès maintenant.

Son Honneur le Président: Plaît-il au Sénat que le sénateur prenne maintenant la parole?

Des voix: Oui.

L'honorable G. P. Burchill: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de prolonger inutilement le débat. Cependant, comme la présente session du Parlement est saisie de questions importantes qui nous intéressent tous au plus haut point et vu que le programme visant à répondre aux besoins pressants de l'heure, énoncé dans le discours du trône, aura une si vaste portée qu'il atteindra presque tous les citoyens du Canada, j'estime qu'il y a pour nous une certaine obligation de témoigner de notre conscience de la gravité de la situation et d'exprimer notre avis relativement aux programmes et aux propositions formulées par le Gouvernement.

Les motionnaires de l'Adresse (l'honorable M. Stambaugh et l'honorable M. Dessureault) se sont très bien acquittés de leurs fonctions. Je les en félicite. Je félicite également leurs provinces des sources presque inépuisables de revenu que leur promettent les champs pétroliers et les gisements miniers dont ils nous ont entretenus. Mon ami, le sénateur de Lethbridge (l'honorable M. Buchanan) me tient au fait de l'essor phénoménal qu'ont pris la ville de Lethbridge et l'Alberta méridional. A titre de Canadien, je me réjouis avec mes collègues de l'Ouest. Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir signaler de découvertes semblables dans les provinces Maritimes.

Tandis que les produits de la forêt, tels les sciages, le bois de pâte et de soutènement, restent en grande demande, un climat adverse gêne l'exploitation et limite la production du bois. Le temps doux qui s'est prolongé cet automne a causé de graves ennuis à nos pêcheurs. La vente des pommes de terre nous a déçus. La denrée dont nous avons exporté le plus n'est ni le pétrole, ni le fer, ni même le bois ou la pâte, mais les cerveaux.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Burchill: ...que nous avons envoyés par tout le Canada et aux États-Unis où nos gens, élevés dans les provinces Maritimes et formés dans nos écoles et nos universités, deviennent des chefs dans les domaines religieux et éducatif, des présidents et administrateurs généraux de banques et de sociétés de fiducie, et des directeurs d'entreprises commerciales et industrielles.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Aseltine: Ou deviennent magistrats.

L'honorable M. Burchill: Notre jeunesse, voilà notre principale richesse et nous sommes peinés de constater qu'elle doit, par suite